

BIBLIOGRAPHIE	499
-- Revue des ouvrages sous la responsabilité de Martine Behar-Touchais	499
-- Revue des thèses sous la responsabilité de Marie Goré et Emmanuel Putman	511
-- Revue des revues sous la responsabilité de Isabelle Dauriac et Marc Nicod	512
TABLES	517
2 ^e trimestre 2005	517

Les opinions émises dans cette revue n'engagent que leurs auteurs



Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit.

Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 01 44 07 47 70).

Éditions Dalloz
31-35, rue Froidevaux - 75685 Paris cedex 14

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

S O M M A I R E

31-35, rue Froidevaux
75685 Paris Cedex 14
Tél. rédaction 01 40 64 53 97
Fax 01 40 64 54 66
E.mail : a.courvasier@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Charles Vallée

RÉDACTION

Directeur : Philippe Jestaz.
Professeur émérite de l'Université Paris-Val-de-Marne.

Secrétaire général : Christophe Jamin,
*Agrégé des Facultés de droit
Professeur des Universités à l'IEP
de Paris.*

ÉDITION

Philippe Weiss, *Directeur éditorial*
Arlette Courvasier, *Éditeur*

ABONNEMENTS

Yvette Nay
Abonnements : BP 150
94208 Ivry-sur-Seine Cedex
Tél. 0 820 800 017, fax 01 40 64 89 92

Abonnement annuel partant du premier
numéro de l'année (2005/4 n°)

France et DOM : 135 €

Étranger : 151 €

Les abonnés qui, à la réception de ce
numéro, constateront que la livraison
précédente ne leur est pas parvenue, sont
priés d'en aviser le service des abon-
nements sans délai, l'éditeur ne pouvant
garantir pendant plus de 6 mois le ser-
vice des numéros manquants.

ÉDITIONS DALLOZ

Société anonyme
au capital de 3 956 040 euros

Siège social :

31-35, rue Froidevaux
Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550
Siret 572 195 550 00098
Code APE 221A
TVA FR 69 572 195 550

CPPAP n° 0907 T 82120
ISSN 0244-9358

Imprimerie Chirat
42540 ST-JUST-LA-PENDUE

ARTICLES 223

Rompre son contrat
par Sophie Le Gac-Pech 223

VARIÉTÉS 253

Le Code civil, code résiduel ?
par François Grua 253

Le Code civil dans la mêlée politique et sociale
(Regards sur deux siècles de lectures d'un symbole national)
par Jean-François Niort 257

TRIBUNE LIBRE 293

A propos de la rétroactivité de la jurisprudence
avec la participation de S. Amrani Mekki, Ch. Atias,
J.-L. Aubert, X. Bachellier et Marie-Noëlle Jobard-Bachellier,
Marie-Anne Frison-Roche, Ph. Malinvaud, F. Melleray,
J. Monéger, Yves-Marie Serinet 293

CHRONIQUES 335

Sources internationales
par Jean-Pierre Marguénaud et Pauline Remy-Corlay 335

Personnes et droits de la famille
par Jean Hauser 360

Obligations et contrats spéciaux
– Obligations en général
par Jacques Mestre et Bertrand Fages 381
– Responsabilité civile
par Patrice Jourdain 400
– Contrats spéciaux
par Pierre-Yves Gautier 417

Propriété et droits réels
par Thierry Revet 422

Sûretés et publicité foncière
par Pierre Crocq 429

Successions et libéralités
par Michel Grimaldi 434

Régimes matrimoniaux
par Bernard Vareille 445

Droit judiciaire privé
– Procédure de l'instance. Jugements et voies de recours.
Procédure civile d'exécution
par Roger Perrot 450

Législation française
par Anne-Marie Leroyer et Judith Rochfeld 459

RTDciv.

Revue trimestrielle
de droit
civil

Avril / Juin 2005
n°2

**Impre son
contrat**

VARIÉTÉS

**Le Code civil,
code résiduel ?**

**Le Code civil dans
la mêlée politique
et sociale**

TRIBUNE LIBRE

**A propos de
la rétroactivité de
la jurisprudence**

DALLOZ

JURISPRUDENCE

Sources internationales :

**Sadomasochisme, dignité
de la personne et
autonomie personnelle** p. 341

**Force majeure, imprévision
et faute : la répartition des
risques dans la Convention
de Vienne** p. 351

Responsabilité civile :

**Certitude du préjudice
et responsabilité
notariale** p. 400

Successions et libéralités :

**Qualification et régime
juridique des assurances-
vie placements** p. 434

Régimes matrimoniaux :

**Régimes de communauté :
preuve de la récompense
en cas d'encaissement
des deniers propres
par la communauté** p. 445